

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



BELGIQUE
La Libre

DH
LES
SPORTS⁺



ville la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du jeudi 11 juin 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE



Le plan pour remettre au travail 12 000 malades chaque année

WALLONIE

L'Inami financerait en deux temps des formations et des accompagnements. Le transfert de données jouerait un rôle essentiel.

La Belgique compte 576 643 malades de longue durée, dont plus de 218 000 rien qu'en Wallonie. Le gouvernement De Wever et les gouvernements régionaux se sont constitués avec la promesse de réduire ce nombre.

Mercredi, une étape a été franchie pour avancer dans cette direction. Le ministre fédéral de la Santé, Frank

Vandenbroucke (Vooruit), et le ministre wallon de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet (MR), ont signé un protocole d'accord visant à améliorer la coordination entre les différents acteurs chargés de la remise à l'emploi des malades de longue durée.

Ces acteurs sont l'Inami, l'Institut national d'assurance maladie-invalidité, les mutualités, les méde-

cins-conseils et le Forem. Tous devront davantage communiquer et échanger les données des personnes qu'ils accompagnent. L'objectif est de surveiller et d'accompagner de façon plus proactive les possibilités de réinsertion professionnelle des personnes en arrêt de travail.

Les autorités espèrent ainsi remettre à l'emploi 12 000 personnes par an d'ici la fin de la législature en 2029. En congé maladie, ces personnes sont financées par l'Inami, via les mutualités. Leur remise à l'emploi se fera par l'intermé-

diaire de centres d'accompagnement. L'Inami financera cet accompagnement à hauteur de 5 000 euros par trajet, en deux temps: 65% seront versés dans un premier temps, les 35% restants ne l'étant que si le centre est parvenu à remettre le bénéficiaire au travail.

Lors de la présentation de l'accord, Moussa est venu témoigner de l'aide qu'un de ces centres lui a apportée. Cet ancien jardinier souffrait de douleurs qui l'empêchaient de mener à bien son activité. Chez Novavia (Braine-le-Comte), il a entamé un travail en logistique, mais celui-ci s'est révélé incompatible avec sa médication. Il a ensuite été réorienté vers un poste de technicien de surface dans une entreprise, de quoi booster "sa motivation, son courage et sa ponctualité", a-t-il témoigné.

■ Résultats concrets

Ce qui enthousiasme particulièrement Frank Vandenbroucke dans ce plan, c'est son volet financement en deux temps, assorti d'obligations de résultat. "Le financement dépend de résultats concrets", a insisté

le ministre de la Santé.

Pierre-Yves Jeholet a quant à lui salué un plan porté par "beaucoup d'ambition", dans lequel l'échange de données jouera un rôle capital et qui sera soumis à une évaluation annuelle.

Les élus ont assuré que les données sensibles seront protégées: le Forem n'aura pas accès à l'intégralité des contenus des dossiers médicaux, par exemple.

Travailler sans les mutuelles? "Ce serait suicidaire", dit Vandenbroucke

La clé de voûte du dispositif, ce sont les mutualités, qui devront identifier les personnes à réactiver. "Les mutuelles sont un acteur essentiel pour renforcer l'action que nous voulons mener", a confirmé le ministre Vandenbroucke. Or, ces dernières sont dans le viseur de la N-VA et du MR, deux partenaires de la majorité fédérale, qui n'ont de cesse de vouloir réduire leur capacité d'action. Travailler sans les mutuelles? "Ce serait suicidaire", a toutefois tranché le socialiste.

Gauvain Dos Santos



■ Les ministres ont signé un protocole d'accord mercredi. © DR

Ministre de l'Éducation, un poste très exposé

ENSEIGNEMENT

Plusieurs anciens ministres en charge n'ont pas souhaité commenter les critiques subies durant leur mandat.

Dans une interview accordée à *La DH* mercredi, la ministre de l'Éducation Valérie Glatigny (MR) est revenue sur les multiples critiques dont elle est la cible. "On m'a dit que ministre de l'Enseignement, c'est la place du mort", nous a-t-elle confié. Nous avons contacté ces prédécesseurs mais personne n'a voulu s'exprimer.

La socialiste Caroline Désir (2019-2024) qui siège au Fédéral et la députée Engagée Marie-Martine Schyns (2013-2014 et 2016-2019) ont préféré s'abstenir vu les

tensions qui agitent l'enseignement et leur poste actuel.

"Le secteur a une grande capacité de mobilisation."

Nous n'avons pas eu de réponse de la part de Joëlle Milquet (2014-2016). Jean-Marc Nollet (1999-2004) refuse toute demande d'interview depuis qu'il a quitté la politique et la socialiste Laurette Onkelinx (1995-1999) a répondu qu'elle ne parlait plus de politique.

À des degrés de virulence divers, toutes ces personnalités ont essuyé des critiques durant leur mandat. "Le problème en Belgique, c'est que la FWB n'a pas la faculté d'augmenter ses recettes. Quand on est en période de conjoncture économique aussi compliquée que maintenant, les mesures budgétaires qui sont prises suscitent une opposition. Et l'enseignement est un secteur qui a une grande capacité de mobilisation avec des personnes particulièrement instruites", analyse Caroline Sägeser, historienne et chercheuse au Crisp. "Les femmes sont plus exposées à la critique en politique. On se souvient des tempêtes que Laurette Onkelinx a dû affronter."

Jusqu'en 1995, les hom-



■ Sous chaque législature, la personne en charge de l'Éducation a essuyé des critiques du terrain. © BELGA/BELPRESS

mes avaient cette compétence. Depuis sur les 11 ministres de l'Éducation, huit sont des femmes. "Depuis que la compétence s'est communautarisée, ce n'est quasi que des femmes en charge. Mais quand elle était fédérale, elle a toujours été occupée par des hommes", relève Giulia De Pascale, doctorante en droit constitutionnel à l'ULB. "Les choses sont

en train de changer. Aujourd'hui le gouvernement de la FWB, compétent notamment pour des matières que l'on associe stéréotypiquement aux femmes (enseignement, éducation, aide à la jeunesse, petite enfance) est plus féminisé que le gouvernement fédéral, qui ne compte aucune femme dans le kern."

Zhen-Zhen Zveny

Pas de fermeture en vue pour les gares Mons-Borinage

MONS-BORINAGE

Interpellé par le député-bourgmestre de Hensies Éric Thiébaut, le ministre Jean-Luc Crucke se veut rassurant pour les navetteurs.

Les habitants de Hensies, Mons et Bernissart peuvent souffler. Alors que plusieurs déclarations sur l'avenir des petites gares avaient suscité l'inquiétude ces derniers mois, le ministre fédéral de la Mobilité, Jean-Luc Crucke, a assuré qu'aucune fermeture de gare n'était actuellement envisagée par la SNCB.

L'information a été communiquée à la Chambre à la suite d'une question posée ce mardi par le député-bourgmestre de Hensies, Éric Thiébaut (PS) et par la députée montoise Marie Meunier (PS). Ceux-ci souhaitaient obtenir des garanties concernant l'avenir des gares de Thulin et de Hainin, mais aussi de Havré et, Obourg, Genly et

Masnuy-Saint-Pierre, Ville-Pommerœul, Harchies et Blaton, sur l'entité voisine de Bernissart.

Interrogé sur les craintes exprimées par de nombreux navetteurs, Jean-Luc Crucke a indiqué qu'aucun projet concret de fermeture n'avait été transmis au gouvernement fédéral. Le ministre a également rappelé que l'accord de gouvernement ne prévoit aucune suppression de gare et qu'aucune liste de points d'arrêt concernés ne lui a été communiquée.

■ "Une garantie importante"

Pour Éric Thiébaut, cette réponse apporte un signal rassurant aux usagers de la région. Le député socialiste avait insisté sur l'importance de ces infrastructures pour les habitants, les étudiants et les travailleurs qui les utilisent quotidiennement.

Il a notamment mis en avant la situation particulière de la gare de Hainin. Située au cœur du village, elle est largement fréquentée par des habitants qui s'y rendent à pied. Sa disparition obligerait de nombreux usagers à reprendre leur voiture pour rejoindre une autre gare, à rebours des objectifs de mobilité durable et de réduction des émissions de CO₂.

Le parlementaire a également contesté les arguments économiques parfois avancés pour justifier

la suppression de petites gares. Selon lui, les économies potentielles seraient limitées, alors que les conséquences pour les citoyens seraient bien réelles.

"Ces gares jouent un rôle essentiel dans nos villages."

La députée montoise a elle aussi salué l'annonce du ministre. "C'est un soulagement pour de nombreux navetteurs et habitants de notre région. Ces gares jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne de milliers de personnes. Dans plusieurs villages de Mons-Borinage, elles constituent le seul accès concret à la mobilité. Supprimer ces arrêts reviendrait à isoler davantage ces territoires ruraux."

■ Des gares jugées essentielles

Dans sa réponse, le ministre a lui aussi souligné que la fermeture de petites gares ne constituerait pas une source d'économies significatives. Une telle décision pourrait même fragiliser davantage certains territoires ruraux en réduisant leur accessibilité. Si le dossier semble aujourd'hui écarté, les deux députés ont annoncé qu'ils resteraient attentifs aux discussions entre le gouvernement fédéral et la SNCB et à l'avenir des petites gares.

Arnaud Lacroix



■ Eric Thiébaut souhaitait obtenir des garanties concernant l'avenir de plusieurs gares. © D.R.

Après l'incendie, le besoin de réponses



Violent incendie sur le site de Cometsambre à Obourg. © DR

OBOURG

Le ministre Yves Coppieters sera questionné en commission sur les conséquences environnementales et sanitaires de l'incendie.

Si les mesures de précaution ont rapidement pu être levées après l'incendie qui a touché le site CometSambre d'Obourg lundi soir, certaines inquiétudes persistent parmi les riverains. Par la voix du député dourois Carlo Di Antonio (Les Engagés), le ministre wallon de la Santé Yves Coppieters sera prochainement interrogé sur les conséquences sanitaires et environnementales du sinistre.

À l'origine de l'incendie: la présence de batteries au lithium dans quelque 400 tonnes de broyat automobile. Un important panache de fumée s'était alors propagé au-dessus de la région. *"Les habitants ont été exposés à ce panache de fumée qui a envahi toute la commune et ils attendent aujourd'hui des réponses claires, fondées sur des analyses scientifiques et communiquées en toute transparence"*, estime le conseiller communal montois Jocelyn Tricourt.

Les Engagés souhaitent notamment obtenir des précisions sur les conséquences environnementales de l'incendie, les éventuels impacts sur la santé

publique, les résultats des analyses de l'air, des sols et des eaux, ainsi que les précautions éventuelles à prendre pour les potagers, les piscines privées ou encore les animaux vivant à l'extérieur.

Du côté de Mons également, des réponses sont attendues. *"Je souhaite savoir comment la Ville peut concrètement venir en aide aux citoyens. Tous les moyens nécessaires ont-ils été mis en œuvre pour garantir la sécurité, la santé et le bien-être des personnes concernées? Des informations régulières et accessibles seront-elles communiquées à la population?"*, poursuit Jocelyn Tricourt.

"Les citoyens ont besoin d'être rassurés et informés."

Selon lui, *"face à l'ampleur de cet événement, il est essentiel que les autorités apportent des réponses précises, basées sur des données objectives, et qu'elles agissent dans la plus grande transparence. Les citoyens d'Obourg ont besoin d'être rassurés, mais surtout d'être informés."*

■ Mons réclame des mesures structurelles

La Ville de Mons a déjà réagi en adressant un courrier au ministre Yves Coppieters afin de réclamer des mesures fortes pour l'ensemble de la filière déchets. Objectif, éviter qu'un tel incident ne se reproduise alors que la présence de batteries au lithium dans les flux de déchets est régulièrement identifiée comme une cause majeure de départs de feu dans les centres de tri et de recyclage.

"Cet incendie rappelle que la sécurité des riverains et des travailleurs ne peut reposer uniquement sur les exploitants. Il est indispensable d'agir en amont, sur toute la chaîne des déchets, pour réduire durablement les risques", souligne le bourgmestre Nicolas Martin.

La bourgmestre f.f. lundi, Argyro Gyparakis, rappelle de son côté que *"la priorité a été la protection de la population et le suivi environnemental"*. Dans son courrier, le Collège communal demande un renforcement des contrôles sur les matières entrantes, une clarification des responsabilités dans la chaîne de tri et une meilleure centralisation des données relatives aux incendies dans le secteur.

Emeline Bertler

Le Conseil d'État rejette le recours du promoteur Simon Invest

ÉCAUSSINNES

C'est une longue bataille juridique qui touche à sa fin. Le vaste projet immobilier de Marche-lez-Ecaussinnes ne verra pas le jour.

C'est un dossier qui empoisonne la vie politique locale depuis près de sept ans. Cette fois, le feuilleton semble toucher à sa fin. Le Conseil d'État a rejeté le recours introduit par le promoteur Simon Invest contre le refus du gouvernement wallon d'octroyer un permis d'urbanisation pour un important projet immobilier à l'entrée de Marche-lez-Ecaussinnes.

“Nous avons voulu aller jusqu'au bout”

Le projet prévoyait l'aménagement d'un nouveau quartier à l'angle des rues de l'Avedelle et Delval, avec une quarantaine de maisons unifamiliales, une dizaine d'appartements et une nouvelle voirie. Dès son apparition, il avait suscité une forte levée de boucliers parmi les riverains.

L'opposition n'était d'ailleurs pas seulement citoyenne. Ainsi, lors de l'en-

quête publique menée en 2022, une soixantaine de réclamations avaient été déposées. Dans la foulée, le collège communal avait rendu un avis négatif avant de refuser officiellement le permis en septembre 2023. Cette position avait ensuite été suivie par le Foncti-

naire délégué puis par le gouvernement wallon, qui avait refusé le permis en janvier 2024. Le promoteur avait alors décidé de porter l'affaire devant le Conseil d'État. Une démarche qui obligeait la commune à défendre sa position jusqu'au bout. La décision avait été prise sous la précédente mandature, sous l'impulsion d'Arnaud Guérard, alors échevin de l'Urbanisme. L'autorisation d'ester en justice avait été

votée à l'unanimité du conseil communal, y compris par le groupe Ensemble, aujourd'hui dans la majorité.

Pour les autorités communales, le projet présentait plusieurs faiblesses importantes. Une partie du site se trouve en zone d'aléa d'inondation et nécessitait la création d'un bassin d'orage dont l'entretien aurait incombé à la collectivité. L'intercommunale IDEA avait également rendu

un avis technique défavorable concernant la gestion des eaux de ruissellement. La commune pointait aussi l'absence d'étude de sol, une densité de logements jugée excessive au regard du Schéma de Développement Communal, ainsi qu'une voirie considérée comme inadaptée et potentiellement dangereuse pour les usagers.

“Cette décision confirme que l'opposition exprimée depuis longtemps par les citoyens et portée par la commune était fondée”, se réjouit aujourd'hui le bourgmestre Sébastien Deschamps.

Avec cet arrêt du Conseil d'État, le projet tel qu'il avait été conçu ne verra finalement jamais le jour. Une victoire que les opposants attendaient depuis de longues années. “Nous avons voulu aller jusqu'au bout de nos responsabilités. Il ne s'agissait pas simplement de dire non à un projet, mais de défendre une certaine vision de l'aménagement du territoire: une vision cohérente, respectueuse des villages, de leur histoire, de leur cadre paysager et de la qualité de vie des habitants”, conclut Sébastien Deschamps.



■ Le projet prévoyait un nouveau quartier à l'angle des rues de l'Avedelle et Delval. © D.R.

Grégoire Lalieu

Accord avec Batopin pour un nouveau distributeur

ESTINNES

L'emplacement était source de difficiles tractations. La commune évite le double emploi avec le distributeur BPost.

Après de longs mois de discussions et plusieurs tentatives restées sans suite, Batopin et les autorités estinnoises sont finalement parvenus à un accord. L'installation d'un kiosque de l'opérateur bancaire a été validée lundi soir par le conseil communal. Batopin va maintenant pouvoir introduire une demande de permis afin d'installer le kiosque.

L'histoire remonte à plusieurs années. Avant même l'arrivée du distributeur de Bpost, la commune avait déjà entamé des négociations avec Batopin. À l'époque, les discussions avaient échoué faute d'emplacement adéquat. Depuis, l'opérateur, créé par Bel-

fius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC, a développé ses propres kiosques autonomes, facilitant son implantation dans les communes rurales.

À Estinnes, le futur point cash prendra place à proximité du numéro 135 de la rue Grande, à Estinnes-au-Val. Un emplacement qui n'a pas été choisi au hasard puisqu'il se situe également à proximité du terrain de padel communal. Pour la majorité, l'arrivée du distributeur constitue aussi une opportunité de

mettre davantage en lumière cette infrastructure sportive qui reste encore sous-exploitée.

Si le projet a été approuvé sans difficulté, une question pratique a toutefois été soulevée par le conseil communal Francesco Musinu (Estinnes Plus). Les habitants pourront-ils également déposer de l'argent liquide dans ce nouveau kiosque?

La réponse est négative. *"Nous avons pourtant demandé que cette possibilité soit prévue"*, a expliqué la

bourgmestre Aurore Tournéur (EMC). Mais l'implantation des guichets permettant les dépôts est strictement encadrée au niveau fédéral et leur nombre reste limité.

Pour les habitants, l'essentiel reste toutefois acquis: retirer de l'argent sans devoir quitter la commune sera encore plus facile et les autorités ont pu éviter l'installation d'un kiosque Batopin qui aurait fait double emploi, en face du distributeur BPost.

Grégoire Lalieu

Site Flaurea: le chemin sera (très) long

ATH

Le ministre Yves Coppieters fournit au député Bruno Lefèbvre des précisions quant au suivi du site de Flaurea Chemicals à Ath.

Via question écrite, le député wallon Bruno Lefèbvre (PS) a interrogé le ministre wallon Yves Coppieters (Les Engagés) quant au suivi environnemental du site de Flaurea Chemicals à Ath, après la faillite de la société. On sait qu'au-delà du sort des travailleurs, c'est tout l'avenir d'un site historiquement pollué qui suscite des questions et des inquiétudes.

"Comment le Gouvernement wallon entend-il garantir l'application effective du principe du pollueur-payeur? Quelles sont les responsabilités respectives de l'ancien exploitant et du propriétaire du site en matière d'assainissement? Cette situation ne révèle-t-elle pas une faiblesse du cadre actuel, lorsque l'exploitant n'est pas propriétaire du terrain, avec un risque de transfert des coûts vers la collectivité?"

Le ministre de la Santé et de l'Environnement fait le point sur certains éléments, expliquant que le département de la police et des contrôles a adressé en mars dernier un cour-

rier aux curateurs désignés afin de rappeler les obligations légales en matières environnementales.

Parmi ces obligations: *"prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir ou réduire les risques et transmettre sans délai l'inventaire et les mesures prises aux autorités compétentes; procéder à l'évacuation de l'ensemble des déchets encore présents; faire procéder à la réalisation d'une étude d'orientation conformément aux dispositions du décret sols."*

"Comment garantir l'application du principe de pollueur payeur?"

Une visite du site a par ailleurs eu lieu le 21 avril dernier. *"Dans ce cadre, l'ensemble des bâtiments de stockage a fait l'objet d'une inspection et un premier inventaire a été présenté. Par ailleurs, du personnel demeure actuellement sur le site afin de procéder à un recensement complet et détaillé des substances dange-*

reuses présentes. L'entreprise doit encore notifier aux autorités compétentes son inventaire relatif aux substances relevant de la réglementation SEVESO."

Un expert agréé en gestion des sols a été désigné afin d'évaluer l'ampleur de la pollution du site. Un calendrier des investigations attendues doit être communiqué prochainement. Plusieurs services de la Région wallonne sont impliqués dans le suivi du dossier. Le ministre rappelle par ailleurs que, conformément à la législation sur les sols, c'est en principe à l'exploitant ou, en cas de faillite, au curateur, de mener les études nécessaires et d'assumer les obligations qui en découlent.

Concernant l'assainissement du site, le ministre souligne que la législation wallonne permet au Gouvernement d'intervenir lorsque des déchets représentent une menace grave pour la santé ou l'environnement. Les responsables peuvent alors être contraints de remettre les lieux en état. Ce n'est que s'ils ne respectent pas ces obligations que la SPAQuE peut être mandatée pour réaliser les travaux à leur place, les coûts restant alors à charge des personnes mises en demeure.



LES ÉLÈVES AFFICHENT LEUR SOUTIEN À LEUR CAMARADE INTERPELLÉ

Entre contestation de la réforme de l'enseignement et soutien à un étudiant interpellé lundi, une centaine de jeunes se sont mobilisés à La Louvière.

JOHANNE TINCK

Une petite centaine d'élèves se sont rassemblés ce mercredi après-midi sur la place communale de La Louvière avant de défiler dans plusieurs rues du centre-ville. Une mobilisation organisée dans un cadre légal, à la suite d'une rencontre entre des représentants des étudiants et le bourgmestre Jacques Gobert (PS), à la suite des incidents survenus lundi lors d'actions menées par des élèves.

Ces derniers jours, plusieurs vidéos ont circulé sur les réseaux sociaux. Elles montraient notamment l'interpellation d'un jeune homme par la police. Selon les informations recueillies, celui-ci aurait pris la fuite au moment où les policiers souhaitaient procéder à son contrôle. Il a finalement été relâché peu après son interpellation. Cet épisode a pro-

fondement marqué de nombreux élèves, dont certains avaient également fait le déplacement ce mercredi pour lui témoigner leur soutien. Avant le départ du cortège, les étudiants ont attendu l'arrivée d'un véhicule de police chargé d'escorter la manifestation. L'objectif était de permettre le bon déroulement du rassemblement tout en évitant les débordements constatés lors des précédentes actions.

« QUE FERONT LES FAMILLES AVEC PLUSIEURS ENFANTS ? »

Au-delà de cette affaire, les élèves souhaitent surtout dénoncer les mesures prévues dans le décret-programme porté par la ministre de l'Enseignement Valérie Glatigny (MR). Parmi les points qui suscitent le plus d'inquiétudes figure l'augmentation du minerval, qui passerait selon eux à 1 200 €. Pour Émilie, 17 ans, élève à



Des groupes d'élèves s'étaient donné rendez-vous sur la Place Communale. © J.T.

l'Athénée royal, ainsi qu'Emma, 16 ans, Angie, 15 ans, et Chiara, 17 ans, toutes trois élèves à l'IPES, cette hausse pourrait avoir des conséquences importantes pour de nombreuses familles.

« Nous nous disons que certains, notamment des familles où il y a plusieurs enfants en âge de faire des études supérieures, pourraient devoir sacrifier les cursus car cela deviendra trop

de minerval et devra à l'avenir déboursier 1 200 euros ? C'est impensable ! Certains vont devoir renoncer à leurs études », s'exclame-t-elle. La mobilisation de ce mercredi avait également une dimension symbolique pour plusieurs participants. Émilie pense notamment à l'étudiant interpellé lundi, qu'elle décrit comme l'un des moteurs des différentes actions organisées ces derniers jours.

« Il est le premier à préciser ne pas vouloir de grabuge », assure-t-elle. « Je le connais bien, je trouve ça impen-

sable avant tout à encadrer les jeunes, mais aussi à leur apporter leur soutien. Parmi eux figurait Frédéric Loppe, professeur d'éducation physique à l'Athénée royal de La Louvière.

Pour l'enseignant, l'enjeu dépasse largement la seule question du minerval. Il rappelle que l'indice socio-économique de La Louvière n'est déjà pas élevé et estime qu'il est essentiel de préserver un accès à l'enseignement dans de bonnes conditions. Face à une telle augmentation, il s'interroge lui aussi sur les difficultés que pourraient

Achète cher et juste ! Achat Fourrures

Manteaux de fourrure: vison, astrakan, renard,...

Argenterie: couverts et pièces de forme | Armes

anciennes: fusil, pistolet, épée, sabre | Montre gousset /

bracelet | Instruments de musique: piano, violon,

saxo,... | Livres anciens: dictionnaire, BD, missel,... |

machine à coudre et poste radio | Meubles et objets

anciens: pendule, tableau, sculpture, miroir, luminaire,... |

Bijoux or, argent, fantaisie,... | Pièces de monnaies

anciennes / Cuivre et étain



CHARLES Anthony | 0484/20 26 78 |

**« Ma sœur paie
actuellement 500 € de
minerval et devra à l'avenir
débourser 1 200 € ? C'est
impensable ! »**

Amandine

20 ANS

cher », expliquent-elles. Même constat pour Amandine, 20 ans, également présente sur la place communale. La jeune femme s'inquiète des conséquences concrètes de cette augmentation sur l'accès aux études supérieures. « Vous vous rendez compte que ma sœur paye actuellement 500 euros

sable, la manière dont il a été traité. Nous sommes très choqués de ça et nous trouvons important de le faire savoir. C'est aussi pour ça que nous sommes là ce mercredi. »

Un rassemblement de soutien à Trémy, l'étudiant en question qui vient d'avoir 18 ans, devait d'ailleurs être organisé ce jeudi. Celui-ci a finalement été annulé, n'ayant pas été mis en place dans le respect des procédures légales. Plusieurs élèves ont donc choisi de faire entendre leur voix dès ce mercredi.

Des enseignants avaient également répondu à l'appel des étudiants. Leur présence vi-

rencontrer les familles comptant plusieurs enfants.

« UN ÉLÈVE TRÈS GENTIL »

Frédéric Loppe est également revenu sur l'interpellation de l'étudiant. Il le décrit comme un jeune « très gentil », n'ayant jamais fait l'objet de la moindre mesure disciplinaire au sein de son établissement, en l'occurrence celui où il enseigne. Le rassemblement s'est déroulé sans le moindre incident. Une voiture de police escortait les manifestants lorsqu'ils ont déambulé dans les rues. La police utilisait également un drone. Le « cortège » s'est rapidement disloqué. ■

Aire de motorhomes à Strépy-Thieu : le projet entre enfin dans sa phase décisive

Le dossier de l'aire de motorhomes de Strépy-Thieu franchit une étape importante, tout comme celui de Ronquières. Le formulaire permettant de solliciter le subside wallon est enfin disponible. La candidature devrait être introduite dans les prochains jours.

CEDRIC LOBELLE

Longtemps bloqués par l'absence du cadre réglementaire nécessaire, les projets d'aires équipées pour motorhomes à Strépy-Thieu et à Ronquières sont sur le point de franchir une nouvelle étape. La Maison du tourisme Centrissime finalise actuellement le dossier de Strépy-Thieu, qui permettra de solliciter le subside régional indispensable à sa réalisation. « Le formulaire permettant de poser sa candidature pour un subside a enfin été publié », se réjouit Michele Di Mattia, président de Centrissime et échevin louviérois (Tourisme). « Nous sommes en train de finaliser le dossier. Il reste quelques pièces administratives à rassembler, mais l'objectif est de rentrer la demande dans les prochains jours. » L'entrée en vigueur, le 15 mai, du nouvel arrêté wallon encadrant les aires de motorhomes débloquent en effet une situation qui stagnait depuis plusieurs années. Selon les informations recueillies par Centrissime, le projet louviérois répond aux critères fixés par la Région. L'autre interrogation concernait la possible concurrence



Le projet offre une vue unique sur l'ascenseur funiculaire. © David Claes

avec le projet porté du côté du Plan incliné de Ronquières. Sur ce point aussi, les signaux sont rassurants.

UN INVESTISSEMENT DE 750.000 EUROS

« Nous n'avons reçu aucune information indiquant une incompatibilité entre les deux dossiers. Au contraire, les critères dont nous disposons montrent que la distance entre deux aires équipées ne constitue pas un facteur d'exclusion. Nous défendons donc les deux projets », explique Michele Di Mattia, avec sa « casquette Centrissime ». Le projet prévoit l'aménagement d'une aire haut de gamme de 23 emplacements

à proximité de l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu, l'un des sites touristiques emblématiques de la région du Centre.

Le coût total est estimé à 750.000 euros. La Wallonie pourrait intervenir à hauteur de 60 %, soit environ 450.000 euros. La part restante, de l'ordre de 300.000 euros, resterait à charge de la ville de La Louvière. Le coût de celui de Ronquières est estimé à environ 505.000 €.

DES RETOMBÉES TOURISTIQUES ATTENDUES

L'infrastructure sera équipée de raccordements électriques, de points d'eau et des services nécessaires aux utilisateurs de

motorhomes. Le site sera également sécurisé et géré par un opérateur privé spécialisé.

« C'est une aire de qualité que nous avons élaborée. Dans ce qui se fait aujourd'hui sur le marché, on est clairement sur du haut de gamme », affirme l'échevin.

Au-delà de l'investissement, les promoteurs du projet mettent en avant les retombées économiques potentielles pour la région. Les études réalisées sur d'autres aires similaires montrent que les utilisateurs de motorhomes restent en moyenne deux nuitées et trois jours sur place.

OUVERTURE ENVISAGÉE EN 2027

« Cela signifie 3 jours de consommation dans les commerces, restaurants, attractions touristiques et autres activités dans la région », souligne Michele Di Mattia.

La localisation constitue également un atout majeur. Installée sur les hauteurs avec une vue plongeante sur le site de l'ascenseur funiculaire et son environnement, l'aire offrira un cadre unique aux visiteurs.

Si la demande de subside est acceptée et que les différentes procédures administratives se

déroulent sans accroc, le calendrier pourrait s'accélérer.

« Nous savons que notre dossier est solide et bien considéré par les autorités compé-



« Trois jours sur place, cela signifie consommer dans les commerces, restaurants et activités de la région »

Michele Di Mattia
ÉCHEVIN DU TOURISME ET
PRÉSIDENT DE CENTRISSE

tentes. On espère recevoir les subsides en fin d'année. Dans le meilleur des cas, l'aire de motorhomes pourrait être fonctionnelle à l'été 2027 », estime Michele Di Mattia. Avant cela, en ce mois de juin, le dossier doit encore être validé par le collège communal avant d'être transmis officiellement aux autorités wallonnes chargées de l'évaluation des candidatures. ■

LES TROIS LOGEMENTS POUR RÉFUGIÉS UKRAINIENS N'ONT JAMAIS SERVI !

Au registre des travaux inutiles ? On pourrait le penser. Depuis 2023, trois logements modulaires subsidiés par la Région wallonne attendent leur éventuelle occupation rue de Bouvy à La Louvière. Pire, vandalisés à plusieurs reprises, ils sont aujourd'hui placés sous surveillance de caméras et nécessitent encore quelques travaux à charge de la commune.

ARNAUD DUJARDIN

Avec leurs fenêtres intégralement obstruées par des planches en bois, les clôtures et grilles fermées au milieu de l'herbe qui pousse, on croirait ces logements en bois abandonnés. Aujourd'hui, seuls les travaux en cours dans l'ancienne école Fidèle Mengal, en face, donnent un semblant de vie au site. « Financées par la Région wallonne dans le cadre du plan d'accueil des personnes fuyant la guerre en Ukraine, ces habitations provisoires restent aujourd'hui inoccupées malgré des besoins persistants en matière de logement », souligne le conseiller communal LEA François Rocca.

Ces logements s'inscrivent dans une vaste opération lancée en 2022 par le Gouvernement wallon, année du début de la guerre entre l'Ukraine et la Russie. À l'époque, la Wallonie avait débloqué une enveloppe de 17 millions d'euros afin de déployer des logements modulaires destinés à héberger tempo-

ayant fui le conflit. Au total, 77 logements ont été répartis sur 64 implantations dans 30 communes wallonnes, dont deux dans la région du Centre : La Louvière et Soignies.

Le hic, justifie le bourgmestre

”

« Nous n'avons reçu aucune demande d'hébergement de Profirst »

Pascal Leroy (PS)

Jacques Gobert (PS), c'est que même si les habitations sont terminées, leur occupation dépend de la Région wallonne et des mécanismes de répartition des réfugiés mis en place à un niveau supérieur.

DES ACTES DE VANDALISME

En attendant, l'absence prolongée d'occupation provoque dégradations et vandalisme. « Le site est désormais placé sous surveillance par des caméras mobiles afin d'éviter de nouveaux

nier confirme également que ces caméras mobiles servent aussi à sécuriser le chantier de reconversion de l'ancienne école Fidèle Mengal en logements, situé juste en face.

« À la base, ces logements étaient destinés à des familles ukrainiennes qui devaient être envoyées par Profirst, l'organisme mandaté par la Région wallonne afin de gérer l'hébergement collectif des personnes bénéficiant du statut de protection temporaire. Mais nous n'avons reçu aucune demande de candidature à ce jour », ajoute l'échevin.

DESTINÉS À UN USAGE SOCIAL

Ces maisons modulaires nécessitent désormais quelques travaux techniques à charge de la commune. On évoque notamment des raccordements liés à l'eau, à la téléphonie ou encore, la mise en place d'aménagements d'accès à ces modules surélevés. « Mais cela reste des interventions limitées, qui peuvent se faire rapidement et qui ne représentent pas un coût très élevé », rassure le président du CPAS. « Et s'il y avait eu une demande pour accueillir une famille



Des logements résolument vides et même vandalisés. © A.Du

Leroy. Cette situation louviéroise contraste néanmoins avec celle observée à Soignies, où trois logements modulaires similaires, inaugurés rue Mademoiselle Hanicq en no-

ce, d'autant plus que l'Union européenne ne prolonge que jusqu'au 4 mars 2027 le mécanisme de protection temporaire pour les réfugiés ukrainiens, mis en place en mars

rairement les ressortissants ukrainiens

dégâts. Les fenêtres ont également été condamnées pour empêcher toute intrusion », nous explique Pascal Leroy (PS), président du CPAS. Ce der-

entre-temps, les travaux auraient pu être réalisés plus rapidement », complète-t-il.

C'EST LE PLEIN DE RÉFUGIÉS À SOIGNIES

Depuis le départ, la Région wallonne a prévu que ces logements pourraient être réaffectés à d'autres missions sociales, gérées par le CPAS. « De par leur nature, il ne s'agira toutefois pas de logements d'urgence destinés à reloger immédiatement une famille après un incendie, par exemple. Ces logements temporaires, au confort limité, ne pourraient servir qu'à des personnes en grande difficulté durant une période transitoire, mais pas comme solution durable », précise Pascal

vembre 2023, accueillent bel et bien des Ukrainiens. « Hormis quelques rares périodes de vacances, ces logements modulaires sont régulièrement occupés par des réfugiés venus d'Ukraine », nous confirme Hubert Dubois (PS), président de CPAS. « J'ignore pourquoi La Louvière n'a pas reçu de demandes. Est-ce un oubli administratif de Profirst ? Ou peut-être que la réquisition, à l'époque, du Resort Hôtel de Casteau par le gouverneur de la province pour accueillir des réfugiés a contribué à alimenter davantage les besoins locaux en hébergement ici ? » Des logements sonégiens qui finiront eux aussi, à terme, en logements de transit complémentaires gérés par le CPAS. Et

2022.

Jusqu'à aujourd'hui, environ 4,4 millions d'Ukrainiens bénéficient d'une protection temporaire dans l'Union européenne. Depuis 4 ans, la Belgique a délivré plus de 101.500 attestations de protection temporaire à des personnes fuyant le conflit. Aujourd'hui encore, 70.600 Ukrainiens ayant fui leur pays se trouvent toujours sur le territoire. La Commission européenne prépare en effet la suppression progressive du dispositif d'urgence. Elle propose également de permettre aux réfugiés ukrainiens de retourner temporairement dans leur pays afin d'évaluer si un retour durable est envisageable.



Pascal Leroy (PS), président du CPAS de La Louvière © David Claes

Le chantier de la Chapelle de Cambron St-Vincent à l'arrêt : le Collège prêt à sévir !

Plus de sept ans après le lancement de sa restauration, la chapelle Notre-Dame de Cambron reste au cœur des préoccupations à Estinnes. Interpellé lors du dernier conseil communal par la conseillère Catherine Minon, l'échevin des Travaux affirme multiplier les démarches pour obtenir des réponses de l'entrepreneur

JOHANNE TINCK

Le chantier de restauration de la chapelle Notre-Dame de Cambron n'en finit plus de s'éterniser. Lors du dernier conseil communal d'Estinnes, la conseillère Catherine Minon (ES, apparentée indépendante) a demandé où en était ce dossier sensible, alors qu'une reprise des travaux était évoquée pour le mois de mars.

Plusieurs mois plus tard, rien n'a pourtant bougé autour de l'édifice classé. Face à cette situation, la commune a décidé de relancer l'entrepreneur général. Selon l'échevin des Travaux Olivier Bayeul (PS), un procès-verbal de carence lui avait déjà été adressé sans qu'aucune réponse n'ait pu être obtenue. Dès le lendemain du conseil com-



Un chantier à l'arrêt depuis des mois ! © DC

portantes restent à réaliser. Des modifications doivent encore être effectuées au niveau de la charpente avant de pouvoir terminer la couverture de la toiture. Une fois cette étape achevée, le clocheton pourra retrouver sa place. Déjà restauré, celui-ci est actuellement entreposé dans un atelier en attendant la reprise du chantier.

L'échevin reconnaît toutefois que les délais restent flous. Même l'entrepreneur général ne serait pas en mesure d'avancer aujourd'hui un planning précis. Une durée comprise entre trois mois et trois mois et demi est évoquée pour mener à bien les

munal, un nouveau courrier a été envoyé afin d'obtenir des explications sur l'avenir du chantier et un calendrier précis.

LE CLOCHETON DÉJÀ RÉNOVÉ MAIS PAS PLACÉ !

« Nous espérons encore arranger les choses, mais il va falloir sévir si cela ne bouge pas », prévient l'échevin. L'inquiétude du collège communal porte avant tout sur la protection du bâtiment. Après plusieurs années de travaux et d'interruptions successives, la chapelle ne peut pas rester dans sa situation actuelle à l'approche de la mauvaise saison.

« Il faut absolument que le bâtiment soit recouvert », insiste Olivier Bayeul. Selon lui, plusieurs interventions im-

travaux restants. Si le chantier redémarre rapidement, la commune estime qu'une fin des travaux avant l'hiver demeure possible. Mais après des mois d'attente et plusieurs courriers restés sans réponse, la patience du collège communal semble atteindre ses limites.

CHANTIER DÉBUTÉ EN... 2019

Pour rappel, la restauration de la chapelle Notre-Dame de Cambron a débuté en 2019. Initialement prévu pour quelques mois, le chantier a été ralenti par plusieurs découvertes imprévues, notamment des problèmes de charpente et la présence de mure, avant d'être interrompu à la suite des ennuis de santé rencontrés par l'entrepreneur général. ■

Taxe déchets inchangée malgré un coût-vérité à 88 %, « Pari gagné ! »

Alors qu'une commune sous CRAC est censée couvrir entre 100 et 110 % du coût réel de son service déchets, Braine-le-Comte n'en financera que 88 % en 2026. Un choix assumé que la tutelle n'a finalement pas bloqué, malgré les craintes de l'opposition.

CEDRIC LOBELLE

Brain-le-Comte ne relèvera donc pas sa taxe déchets en 2026. Une décision qui n'avait rien d'évident puisque la taxe votée le 2 février ne couvre que 88 % du coût réel estimé du service, loin de la fourchette de 100 à 110 % généralement imposée aux communes sous plan de gestion du CRAC. Malgré cela, la tutelle wallonne n'a pas annulé le règlement-taxi, par expiration du délai de contrôle. Il est désormais applicable, sans modification.

L'information a été portée à la connaissance du conseil communal le 1^{er} juin. Pour la majorité BRAINE-Ensemble, c'est la confirmation que le choix posé en début d'année était le bon.

« Au conseil du 2 février, l'opposition doutait un petit peu. Elle disait qu'on allait tordre un décret. L'autorité de tutelle n'a pas cassé notre décision, donc on peut être rassuré pour cette année-ci », a réagi Pierre-Yves Hubaut (BRAINE), échevin en charge de la Gestion des déchets. « Les Brainois ne verront pas de sanction ni de taxe augmentée. Nous avons fait



La taxe est inchangée depuis 2022 à Braine-le-Comte. © SP illustration

suite, la majorité estime qu'il serait injuste de faire supporter aux habitants certaines dépenses qui ne dépendent pas directement de leur comportement.

« Depuis 2025, le pourcentage n'est plus respecté. Cela est principalement dû à la prise en charge de l'endettement

Pour justifier le maintien de sa taxe, la Ville regarde également vers une réforme annoncée du coût-vérité des déchets. Selon Carole Louis, celle-ci pourrait notamment permettre l'arrivée de fonds issus de la responsabilité élargie des producteurs (REP), à hauteur d'environ 9,5 € par habitant. Un montant proche des quelque 10 € par habitant qu'il faudrait ajouter à la taxe pour dépasser les 100 % de couverture.

PAS QUE L'INBW

Braine-le-Comte avait sollicité



un pari en février et nous avons bien fait. »

INCHANGÉE DEPUIS DES ANNÉES

Le Collège communal avait choisi de maintenir les mêmes montants depuis 2022, malgré la hausse des coûts supportés par le service gestion des déchets. La taxe déchets brainoise figure parmi les plus basses de la région du Centre : 65 € pour une personne isolée ; 95 € pour un ménage de 2 personnes ; 120 € pour 3 personnes ; 150 € pour 4 personnes ; 175 € pour 5 personnes et 25 € par personne supplémentaire.

Selon la directrice financière Carole Louis, que nous avons interrogée, plusieurs éléments entrent en jeu. D'abord, la situation financière de la Ville lui permet actuellement d'absorber une partie du coût. En-

« Nous avons fait un pari en février et nous avons bien fait »

Pierre-Yves Hubaut

ÉCHEVIN DE LA GESTION DES DÉCHETS

soudain de l'inBW, ce qui est injuste pour le citoyen. Le Collège n'a donc pas souhaité augmenter la taxe qui le pénaliserait pour la gestion de l'intercommunale », explique-t-elle.

La situation était toutefois différente en 2025. La tutelle avait alors autorisé les communes à inscrire une recette fictive permettant d'atteindre le seuil de 100 %. « En 2026, cela n'a plus été possible », précise la directrice financière.

une dérogation auprès de la tutelle wallonne. Celle-ci n'a finalement pas été remise en cause dans le cadre du contrôle de tutelle, suite au vote de la taxe en février 2026. La directrice financière souligne toutefois que les difficultés rencontrées par l'InBW ne lui sont pas propres. « D'autres intercommunales de gestion des déchets, comme Hygea ou Intradel, sont elles aussi confrontées à la hausse des coûts énergétiques, de l'inflation et des investissements dans les recyparcs. »

La différence, selon elle, tient surtout au choix politique posé à Braine-le-Comte, inscrit dans la DPC, qui prévoit de « tout mettre en œuvre pour éviter une hausse de la taxe déchets », malgré l'augmentation continue des coûts du secteur. ■

Profs interdits d'entrée : la soirée vire à la polémique

Une soirée consacrée au vivre-ensemble organisée par Les Engagés à Enghien a viré à la polémique. Des enseignants dénoncent un refus d'accès, tandis que les organisateurs évoquent une tentative de perturbation.

LAURINE HANQUET

Une controverse a éclaté mardi soir lors d'une soirée-débat consacrée... au vivre-ensemble, organisée par Les Engagés aux Écuries du parc d'Enghien. Une vingtaine d'enseignants affirment avoir été empêchés d'accéder à l'événement malgré leur inscription préalable. « On nous a dit que ça se voyait que l'on était profs... Donc l'accès nous a été refusé », explique Juliette Hubert, enseignante au collège Saint-Augustin d'Enghien. Le parti évoque une volonté de « sabotage organisé d'événement » et assure avoir proposé un échange spécifique sur les questions liées à l'enseignement.

Attirée par le thème de la soirée, Juliette Hubert s'était inscrite comme d'autres collègues après avoir découvert l'événement sur les réseaux sociaux, la veille. « Nous étions venus pour participer au débat, nous informer et poser des questions. Nous n'avions ni banderoles, ni pancartes, ni volonté de bloquer quoi que ce soit », affirme-t-elle. Leurs

inscriptions ont été validées puisque la soirée était annoncée comme gratuite et ouverte à tous, même aux non-adhérents.

Mais selon son témoignage, le groupe a été directement stoppé. « Avant même d'arriver sur le pas des écuries, on nous a dit que l'accès nous serait refu-

soir, je l'ai reçu comme un crachat en plein visage... Ce n'est pas la première fois, ces derniers mois. Mais c'était la première fois que je me sentais rejetée « chez moi ». D'ailleurs, si hier à 18h, je me sentais encore Enghiennoise de cœur, cette page de ma vie est désormais réellement derrière moi, au bout de 39 ans ».

Les raisons avancées pour justifier leur exclusion ? D'après l'enseignante, il aurait été dit au groupe que leur présence risquait de perturber le débat ou de recentrer les échanges sur l'enseignement. « Ils ont déterminé que nous n'allions pas savoir nous tenir correctement et que nous parlerions uniquement d'enseignement. Pourtant, nos questions ne portaient pas uniquement sur ce sujet », poursuit Juliette Hubert. Par la suite, certains enseignants se seraient alors affichés avec des masques du mouvement Mars Attack.

OUVERT À LA DISCUSSION

Contacté, le député wallon et louviérois Loris Resinelli (Engagés), qui animait la soirée, livre une autre version. Selon

”
« Vivre ça hier soir, je l'ai
reçu comme un crachat en
plein visage »

Mary Lattenist
ENSEIGNANTE

sé. À aucun moment, on ne nous a demandé notre identité, ni vérifié notre inscription », explique-t-elle. L'enseignante dit avoir été marquée par la situation. « En tant que citoyenne et Enghiennoise, j'ai été profondément choquée de me voir refuser l'accès à une conférence à laquelle je m'étais inscrite. » Mary Lattenist, enseignante présente sur place, nous dit : « Vivre ça hier



Une soirée-débat qui était consacrée au vivre-ensemble... © DR

lui, les organisateurs avaient anticipé la présence d'enseignants souhaitant évoquer les réformes en cours. Une salle distincte avait été aménagée afin de permettre une discussion spécifique avec Nicolas Dumont, chef de cabinet du président des Engagés, et lui-même. « On est toujours ouverts à la discussion. Nous avions prévu une salle pour recevoir les enseignants et répondre à leurs questions sur l'enseignement », explique-t-il. Le député estime toutefois que le sujet principal de la soirée devait rester le vivre-ensemble et non les réformes scolaires. « Nous avions des experts venus parler de ce thème. Il aurait été irrespectueux pour toutes les personnes qui avaient préparé cette conférence d'annuler le programme pour ne parler que d'enseignement », poursuit-il.

Les divergences concernent également l'attitude du groupe devant les Écuries. Les enseignants assurent être restés calmes, n'ayant jamais tenté d'empêcher le déroulement de la conférence, affirment avoir dialogué avec les organisateurs et la police, appelée sur place. Du côté de Loris Resinelli, plusieurs membres des Engagés lui auraient rapporté avoir dû traverser « une foule en colère » et avoir été pris à partie. « Nos collaborateurs qui arrivaient à la conférence disaient s'être fait insulter. Cela ne va pas », indique-t-il. Nicolas Dumont explique : « Au vu de l'attitude observée sur place, il était évident que l'objectif de certains n'était pas de participer à ces échanges dans un esprit constructif. Pendant plus de 30 minutes, nous avons néanmoins tenté de dialoguer à l'extérieur ».

ENGHIEN

Circulation perturbée dans les rues d'Hoves et Montgomery pendant une semaine

Des travaux de finition entraîneront la fermeture temporaire des rues d'Hoves et Montgomery à Enghien jusqu'au 17 juin, entre 7h et 17h. Une déviation sera mise en place.

Les travaux d'aménagement des rues d'Hoves et Montgomery, à En-

ghien, entrent dans leur phase finale. Afin de permettre l'installation du mobilier urbain et le pavage du dernier tronçon situé face à la Maison Jonathas, des mesures temporaires de circulation seront appliquées.

Du 10 au 17 juin 2026 in-

clus, la rue d'Hoves, à partir du rond-point dit « de la Dodane », ainsi que la rue Montgomery seront fermées à la circulation entre 7h et 17h. Une déviation sera mise en place par l'entrepreneur chargé du chantier.

Les véhicules déjà stationnés

dans les zones concernées pourront toutefois rester à leur emplacement pendant les heures de travaux. La circulation sera rétablie chaque jour après 17h. Les voiries resteront également accessibles durant le week-end.



© Pexels-illustration

Pour plus d'informations, rendez-vous sur enghien-edingen.be. ■

LA LOUVIÈRE

Comment protéger son habitation des inondations

La Ville de La Louvière et le Contrat de Rivière Haine organiseront quatre rencontres d'information gratuites en juin afin d'aider les habitants à mieux prévenir les risques d'inondation.

Les épisodes de fortes pluies rappellent régulièrement que les inondations peuvent toucher de nombreux logements. Pour informer les habitants sur les moyens de limiter les dégâts, la Ville de La Louvière et le Contrat de Rivière Haine mettront sur pied quatre rencontres d'information au cours du mois de juin. Ces séances permettront aux participants d'identifier les vulnérabilités de



Autodiagnostic et mesures préventives au programme. © Pexels illustration

leur habitation et de découvrir différentes mesures de prévention. Un outil d'autodiagnostic dé-

veloppé par les Contrats de Rivière de Wallonie et le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Envi-

ronnement y sera également présenté. Ce guide a pour objectif d'aider les propriétaires et les occupants à évaluer le niveau de risque de leur logement et à mettre en place des solutions adaptées.

Les organisateurs aborderont également les réflexes à adopter avant, pendant et après une inondation. Chaque rencontre se déroulera de 18 h à 19 h 30 et l'accès sera gratuit.

Une première rencontre est prévue le 15 juin à l'École communale de Haine-Saint-Paul. Une deuxième se tiendra le 16 juin à la Maison Citoyenne de Maurage. Les

habitants pourront ensuite participer à une séance organisée le 22 juin à l'Antenne administrative de Saint-Vaast, avant un dernier rendez-vous fixé le 25 juin à la Maison des Associations de La Louvière. ■

Publications Légales

AVIS D'HUISSIERS

VENTE PUBLIQUE Par le Ministère des Huissiers de Justice BOREAN ET ASSOCIES
Vendredi 12/06/2026 Dès 13 heures,
Route de Wallonie (cellule arrière), 4 à
7011 MONS (Ghlin) de : mobilier de salle
à manger, salons, matériel électro-mé-
nager, matériel hi-fi, bibelots divers, etc
PAIEMENT COMPTANT CONDITIONS A
PRELIRE

2002586635

« Dommage d'être bonne et si conne » : le message sexiste d'un Engagés

En 2026, en pleine affaire Bruel, certains n'ont toujours pas compris. Témoin le message envoyé à Mélanie Akkari, chroniqueuse à la RTBF, par Laurent Hacken. Scandalisé, le parti a décidé de réagir.

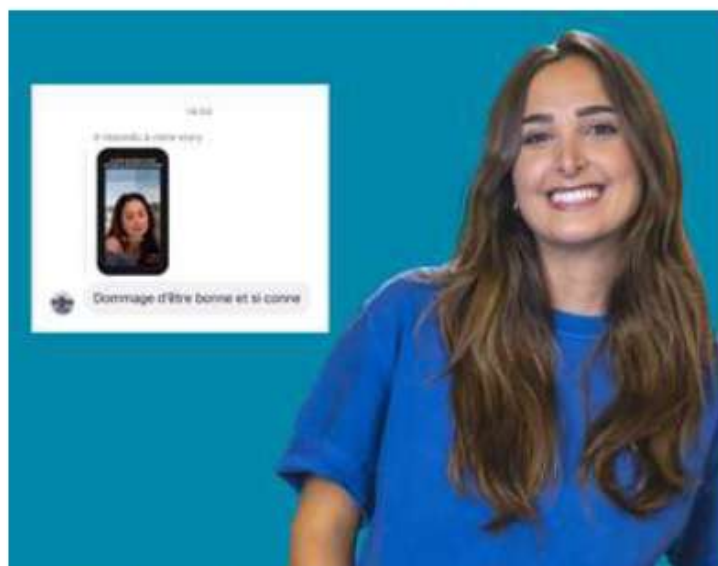
C'est la principale intéressée qui a décidé d'afficher Laurent Hacken, secrétaire politique des Engagés à Woluwe-Saint-Lambert, sur son compte Instagram. Et pour cause. Dans ses messages privés, Mélanie Akkari, qui réalise des chroniques humoristiques le matin sur La Première, a découvert des propos totalement

lunaires. « Dommage d'être bonne et si conne ».

Un dérapage sexiste auquel la chroniqueuse a répondu avec « humour », se contentant d'indiquer dans sa publication « après il a raison jsuis grave bonne », tout en affichant l'auteur de ces propos qui choquent et en alertant Les Engagés.

LES ENGAGÉS RÉAGISSENT

Au travers d'un commentaire sous la publication de Mélanie Akkari, les Engagés ont annoncé qu'un comité d'éthique allait analyser ce dossier.



Mélanie Akkari (RTBF) n'a pas laissé passer. © D.R.

« Les Engagés condamnent fermement ces déclarations sexistes et inacceptables, qui ne reflètent en rien les valeurs que nous défendons. Notre comité d'éthique sera saisi de ce dossier. Les propos sexistes n'ont pas leur place chez Les Engagés », est-il indiqué dans ce message.

Sur X, Yvan Verougstraete indique lui aussi avoir « pris connaissance des propos tenus par Laurent Hacken à l'égard de l'humoriste Mélanie Akkari » et rappelle que « les propos sexistes n'ont pas leur place chez Les Engagés ». ■

Bruno Colmant défend la Wallonie : « Il n'y a pas de quoi être désespéré »

Si l'économiste Bruno Colmant reconnaît un vrai malaise budgétaire, politique et éducatif, il refuse tout fatalisme et voit encore de solides atouts pour l'avenir de la Wallonie.

PIERRE NIZET

Au lendemain des propos de Christophe Deborsu dans « De Afspraak » sur la VRT, où le journaliste disait qu'« il est très dur d'être wallon » en évoquant la situation économique, l'économiste Bruno Colmant nuance fortement, même s'il ne nie pas les difficultés.

« Au niveau des finances publiques, c'est vrai que ce n'est pas bon », dit-il. Il parle d'« un redémarrage économique qui n'a pas pris » et d'une « empreinte industrielle » restée « trop profonde, trop longtemps ». Selon lui, la Wallonie a aussi souffert de ses divisions internes : « Elle est faite de villes qui s'observent plutôt qu'elles ne s'unissent. »

LE MORAL WALLON « UN PEU PLOMBÉ »

Autre facteur de malaise : les promesses politiques non tenues. Colmant se dit « un tout



Christophe Deborsu, Bruno Colmant : deux visions différentes. © Montage SI

petit peu déçu » par les engagements du gouvernement wallon sur le retour à l'équilibre budgétaire. « L'arithmétique élémentaire conduisait évidemment au fait que c'était impossible », tranche-t-il. Résultat : « Ça plombe un peu le moral wallon » et cela « inquiète les investisseurs étrangers et même flamands ».

Sur les manifestations dans l'enseignement, il précise qu'il faut surtout regarder du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « Le problème, c'est que la Communauté française doit travailler quasiment en enveloppe fermée », explique-t-il. Et il juge la situation « absolument dramatique ».

Pourquoi ? Parce que « des personnes qui ont envie de devenir enseignantes, sont au milieu de leurs études, savent que la porte qui va être ouverte, ça va être le chômage ». De quoi nourrir la colère des profs et des élèves, dans un moment où « l'État, en tout cas du côté francophone, n'in-

vestit pas assez dans notre avenir ».

Pour autant, Bruno Colmant refuse tout discours désespéré. « Je suis beaucoup moins négatif sur l'avenir industriel », insiste-t-il. Il cite plusieurs atouts wallons : la transition énergétique, la décarbonation, les sciences du vivant, la santé, la sécurité, la défense, l'agroalimentaire ou encore les technologies propres.

Il souligne aussi l'existence de « pôles tout à fait remarquables », notamment à Charleroi, et rappelle la force universitaire wallonne, avec Louvain-la-Neuve et ses spin-offs. « On est capables, avec de l'intelligence, de créer un business case tout à fait positif », résume-t-il.

QUELLE FAILLITE ?

Colmant balaie également l'idée d'une Wallonie au bord de la faillite. « Les gens qui disent ça ne comprennent pas les finances publiques », lance-t-il. « La Wallonie ne pourra jamais tomber en faillite » car elle est « une sous-structure de la Belgique ».

Le vrai danger, selon lui, est ailleurs : « L'endettement continue à augmenter » et « les charges d'intérêt deviennent de plus en plus importantes ».

Avec, à terme, un risque fiscal : « Un jour, il y aura des impôts qui vont devoir être levés en Wallonie pour corriger tout ça. »

”

« Le Wallonie-bashing, ça m'emm... Sur le terrain, je vois des gens intéressants, des gens curieux, des gens qui ont des projets ! »

Bruno Colmant
ÉCONOMISTE

Au fond, Bruno Colmant rejette le procès global fait à la Wallonie. « Le Wallonie-bashing, ça m'emm... », lâche le Nivellois d'origine. Car sur le terrain, il voit autre chose : « Des gens intéressants, des gens curieux, des gens qui ont des projets. »

Son verdict final est donc sans ambiguïté. « Oui », la Wallonie traverse une période difficile, entre dette, faible croissance et manque d'emplois. Mais « non », être wallon n'est pas une condamnation. « Il n'y a pas de quoi être désespéré », conclut-il. ■

 **Estimez-vous qu'il est plus difficile qu'avant d'être wallon ?**

OUI

69 %

NON

31 %

Sondage Sudinfo

HUIT DÉPARTS, DEUX ARRIVÉES ET DES PROLONGATIONS EN PAGAILLE À HORRUES

Passé proche de la montée en P3, Horrues prépare activement son effectif en vue de la saison prochaine. Alors que la grande majorité du noyau prolonge, plusieurs départs importants sont à signaler.

Auteur d'une saison très solide, Horrues prépare également la saison prochaine avec la construction d'un effectif capable d'afficher les mêmes ambitions. Pour cela, 22 prolongations sont à signaler. La continuité sera de mise avec les prolongations de Kévin Flament (T1), Jérémie Appelmans, Jean-Sébastien Benoît, Béranger Blampain, Thibaut Blampain, Géraud Daubersy, William De Coster, Bryan Desmidt, Cordero Fernandez, Cédric Fiérain, Arnaud Fulco, Jean-Michel Garcia, Lorenz Giorgi, Alan Itele, Alexandre Lalous, Loïc Licki, Benoît Magdelyns, Fabio Marra, Baseke Muhima, Jonas Sterno, Mathieu Torin, Sébastien Van Melckebeke, Timothy

Vanderwal, Rodrigue Wuilliot. À noter que le coach, Kévin Flament, avait annoncé dans un premier temps se mettre en retrait du football. Mais le T1 horrutois est revenu sur sa position, désirant poursuivre l'aventure avec ce groupe.

Dans le sens des arrivées, les Horrutois enregistrent le retour de Jordan Cortes après un séjour footballistique en Espagne. Enfin, Sylvestre Coursier intégrera également l'équipe en vue de la saison prochaine. L'attaquant arrive en provenance de Ronquières. Toutefois, dans le sens des départs, le club voit pas mal de chamboulements avec trois départs annoncés, tous en direction de Rebecq. Et non des moindres. En effet, Gaëtan



Kévin Flament renouvelle ! © C.F.

Staelmans, capitaine cette saison (Rebecq B, P3 Brabant), Simon Crusnaire (Rebecq B, P3 Brabant), Romain Cacheux

(Rebecq B, P3 Brabant), Jérôme Denolf (Quévy), Steeve Doos (arrêt), Wesley Steensma (?), Denis Dubois (arrêt mais re-

joint le comité) et Alexandre Van de Steene (arrêt) ne feront plus partie de l'effectif.

V.A.

LE SOIR

Wallonie Entreprendre : Amaury Bertholomé remplacera Olivier Vanderijst

Le conseil d'administration de Wallonie Entreprendre, le bras financier du gouvernement wallon, a validé ce mercredi le nom du successeur d'Olivier Vanderijst au sein du comité de direction. Il s'agira d'Amaury Bertholomé, actuellement à la tête du circuit de Spa-Francorchamps. Ce choix sera validé par le gouvernement wallon ce jeudi. Le processus prévoit qu'Amaury Bertholomé remplace Olivier Vanderijst dans un premier temps comme membre du comité de direction mais soit désigné, dans un second temps, comme président du comité de direction, selon la volonté du ministre de l'Economie, Pierre-Yves Jeholet (MR) qui préférerait un président externe à un des cinq autres membres déjà présents au sein de ce comité de direction restreint.

Amaury Bertholomé (38 ans), étiqueté MR, ancien chef de cabinet de Pierre-Yves Jeholet, faisait partie des trois derniers candidats et a donc été préféré à l'ancien chef de cabinet du ministre-président, aujourd'hui conseiller au sein de son cabinet,



Adrien Grabarski, lui aussi étiqueté MR, et au CEO de Finance et Invest Brussels (l'équivalent bruxellois de Wallonie Entreprendre), Pierre Hermant. Son salaire est estimé à 319.000 euros (sans l'assurance groupe, hospitalisation et un chauffeur) et sa mission consistera à « finaliser la fusion de Wallonie Entreprendre qui ressemble

© BELGA

encore trop à une superposition d'outils fonctionnant en silos », selon une source proche du dossier. « Il va devoir faire le lien entre les métiers d'accompagnement des entreprises et les métiers d'investissement, qui se regardent encore trop en chien de faïence ». Bertholomé était à la tête

du circuit de Spa-Francorchamps depuis 2022, succédant à Nathalie Maillet, disparue tragiquement. A la tête du circuit, il avait redressé les comptes et avait géré l'infrastructure « non pas comme un rêveur mais comme un gestionnaire », avec l'idée que chaque projet se méritait. Revers de la médaille : sa gestion rigoureuse pouvait manquer « d'ampleur et de faculté de valorisation du circuit » aux yeux de certains. Mais il était le favori à la succession d'Olivier Vanderijst, certains louant « son assurance naturelle », « sa capacité à fédérer grâce à un charisme réel », mais aussi celle à s'entourer et à savoir prendre une décision.

Olivier Vanderijst, présent à la tête de la SRIW puis de Wallonie Entreprendre depuis 17 ans et qui avait piloté la fusion entre la Sowalfin, la Sogepa et la SRIW, intervenue sous la législature précédente en 2023, doit prendre sa retraite le 31 octobre prochain. La procédure de remplacement avait débuté en février. 43 candidatures avaient été rentrées, d'abord réduites à 24 puis à trois. s.vdv.



ISOLDE VAN DEN EYNDE,
JOURNALISTE POLITIQUE AU « LAATSTE NIEUWS »

Alors que Zuhair Demir (N-VA) essuie déjà de vives critiques pour ses réformes de l'enseignement, sa collègue francophone Valérie Glatigny (MR) met en œuvre des mesures auxquelles aucun politicien flamand n'oserait se risquer. Les responsables politiques francophones ont-ils plus de courage, ou la Communauté française est-elle tout simplement dos au mur ?

Valérie Glatigny ose ce qu'aucun politicien flamand n'oserait faire

Qu'est-ce qu'un ministre de l'Enseignement ne doit pas endurer ! En Flandre, Zuhair Demir (N-VA) fait face à la colère des directeurs d'école parce qu'elle veut réformer le système éducatif, et qu'elle le fait trop vite. Les jeunes la considèrent comme l'ennemie publique numéro un car elle souhaite réduire le nombre de journées pédagogiques et imposer que les cours soient donnés jusqu'au tout dernier jour d'école. Pourtant, cette contestation semble bien timide à côté de ce que sa collègue francophone, Valérie Glatigny (MR), doit supporter.

Nous n'y sommes pas habitués en Flandre, mais les réformes de l'autre côté de la frontière linguistique sont plus brutales et plus audacieuses. Faire prêter deux heures de cours supplémentaires aux enseignants : quel politicien oserait seulement l'évoquer en Flandre ? Aucun. Tout comme au nord du pays, la pénurie de profs est criante côté francophone, et augmenter le temps de cours de 10 % résoudrait une partie du problème. Dans l'enseigne-

remise en question, car elle pénalise les jeunes enseignants tout en constituant une cage dorée pour les plus expérimentés. En Flandre, on peut même être nommé plus rapidement depuis 2021. L'objectif est d'offrir plus vite de la stabilité aux jeunes recrues, mais cela ne fait évidemment que perpétuer un système rigide. Aucun gouvernement flamand n'ose y toucher, car cela déclencherait une guerre sociale totale avec le monde de l'enseignement. Si Zuhair Demir appliquait ce que Valérie Glatigny propose, le secteur de l'éducation la vomirait.

Une pilule amère née d'une nécessité budgétaire

Les politiciens flamands n'osent même pas aligner les vacances scolaires sur celles de la Belgique francophone, bien que de nombreux pédagogues soient

Pourquoi la Belgique francophone agit-elle différemment ? Où les politiciens francophones trouvent-ils ce courage ? Réponse en un mot : l'argent. Ou plutôt, son absence. Et il ne s'agit pas ici du vieux cliché opposant une Wallonie pauvre à une Flandre riche. Cette situation, les dirigeants francophones se la sont infligée tout seuls.

Un moment idéal pour fusionner les deux gouvernements

Là où la Flandre dispose d'un gouvernement unique, la Belgique francophone en compte deux : le gouvernement wallon d'une part, et le gouvernement de la Communauté française d'autre part, ce dernier étant principalement compétent pour l'enseignement. Or, cette institution ne possède aucun levier fiscal. Son budget provient presque exclusivement de la do-

s'est pas construite du jour au lendemain.

Deux gouvernements pour environ quatre millions de Belges francophones, cela a longtemps été un luxe coûteux. C'est aujourd'hui la preuve d'une impuissance structurelle. Un gouvernement enfoncé dans le rouge au point de s'en prendre aux nominations des enseignants et augmenter les heures de cours pour éviter la faillite est un gouvernement à la marge de manœuvre limitée. Cette structure institutionnelle devient ainsi un boulet de plus en plus lourd pour les responsables politiques qui refusent de fermer les yeux face à la dette.

C'est précisément la raison pour laquelle le moment est idéal pour fusionner ces deux gouvernements, sur le modèle flamand. Le vieux slogan francophone « Nous ne sommes demandeurs de rien » a été balayé par un compte en banque vide. Le PS commence d'ailleurs à s'en rendre compte – du moins Thomas Dermine. Le bourgmestre de Charleroi plaide pour

“

*Les politiciens
flamands n'osent
même pas aligner
les vacances*

”

ment francophone, les enseignants prestent d'ailleurs déjà 22 heures de cours par semaine dans le secondaire inférieur s'ils travaillent à temps plein. Tout comme en Flandre, le niveau scolaire est à la traîne et la présence d'un enseignant devant la classe est cruciale. Mais en Flandre aussi, une telle mesure provoquerait une contestation massive.

Supprimer la nomination définitive ? Même le plus libertaire des politiciens flamands n'oserait pas l'envisager. Cette nomination est pourtant souvent

convaincus que des vacances d'été plus courtes seraient bénéfiques pour les élèves. Mais cela touche aux habitudes des enseignants. Et qui touche aux habitudes produit des étincelles. La fonction publique flamande compte près de 200.000 membres du personnel enseignant. Leur engagement sociétal est capital. Toucher à leur statut relève généralement du suicide politique. La Flandre préfère donc observer de loin, sans bouger.

scolaires sur celles de la Belgique francophone

tation fédérale, dont 75 % sont alloués à l'enseignement. Après des années d'emprunts et une explosion de la dette, elle n'a plus d'autre choix que d'assainir. En clair : l'austérité dans l'enseignement est une pilule amère née d'une pure nécessité budgétaire, car la Communauté française est financièrement acculée. Le PS peut donc tirer à boulets rouges sur ces réformes, il n'a pas les mains propres. Cette montagne de dettes ne

une réforme de l'Etat du côté francophone. Une position particulièrement pragmatique, bien loin de la boîte de Pandore communautaire que les politiciens francophones aiment tant agiter comme repoussoir.

Voilà comment une réforme de l'enseignement contestée en Belgique francophone pourrait, en fin de compte, mener à une structure étatique plus efficace. Non pas parce que la Flandre le demande. Mais parce que la Belgique francophone n'a tout simplement plus le choix.



CE VENDREDI, LA CHRONIQUE
« HORIZONS »
DE **VANESSA DOUGNAC**,
JOURNALISTE

La Libre BELGIQUE

La députée Geneviève Lazon

(Engagés) déplore “une vague de haine et de méchanceté”

■ Pointée du doigt par le collectif Mars Attacks, l'ancienne enseignante nommée explique son vote du décret-programme.

Une semaine après le vote du décret-programme II au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la colère du monde enseignant est encore vive. Récemment, le mouvement Mars Attacks a lancé une série de portraits acidulés de députés et ministres Engagés ou MR. Le premier de ces portraits était celui de la députée Engagés Geneviève Lazon, ironiquement intitulé “Le fabuleux destin de Geneviève Lazon”.

La première critique à l'encontre de la Namuroise concerne son passé d'enseignante. “Elle a quitté l'enseignement depuis 20 ans pour une carrière en politique mais n'a jamais estimé opportun de démissionner de son poste d'enseignante. Elle est donc toujours nommée et bloque des heures pour des jeunes profs”, écrit Mars Attacks.

“Je n'ai jamais bloqué un emploi”

“Lorsque je suis devenue échevine, j'ai été déchargée de mes heures pour prendre en charge le mandat politique. À ce moment-là, mon école a fait valoir un décret de 1995 pour me permettre cette décharge de mes heures. Ce n'était même pas un choix”, recontextualise la députée. “C'est vrai que si je reviens dans l'enseignement, je pourrais récupérer mes heures parce que je suis nommée. Mais ces heures ne sont pas bloquées. Elles sont occupées par les personnes qui m'ont remplacée”, assure Geneviève Lazon.

Dans la suite de son texte, Mars Attacks affirme que Geneviève Lazon cumulera deux pensions: une pen-

sion de députée et une pension complète d'enseignante, même si elle n'enseigne plus depuis 20 ans. “C'est totalement faux. Je ne sais pas où les gens vont chercher ce genre de choses, s'indigne-t-elle. J'ai cotisé pour ma pension en tant qu'enseignante et parlementaire, mais je ne toucherai qu'une pension, comme tous les Belges, au prorata de mon travail et des années pour lesquelles j'ai travaillé.”

“Chacun doit faire sa part”

Plus loin, l'on reproche à Geneviève Lazon de “jouer et gagner sur plusieurs tableaux”. Ce qui ne l'a pas empêchée, selon Mars Attacks, “de voter la hausse brutale du minerval des étudiants et les pertes d'emploi dans l'enseignement. Tout le monde doit faire un effort, sauf elle”!

Face à ces reproches, la députée Engagés explique avoir elle-même manifesté lors des grèves de 1990, lorsqu'elle était enseignante. “Mais à un moment donné, je me suis dit qu'à la place de râler, j'allais m'engager et être actrice de la société, se remémore-t-elle. Aujourd'hui, on me dit que j'ai fort changé et que je trahis l'enseignement. Je ne le pense pas. À un moment donné, chacun doit faire sa part, et l'enseignement en particulier puisqu'il représente plus de 50 % du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles.”

Geneviève Lazon nuance ensuite: “Je n'ai pas honte de ce que j'ai fait. J'ai pris mes responsabilités, mais je ne suis pas fière de la façon dont ça a été mené: le manque de concertation et de considération des enseignants, la façon un peu frontale d'aborder les gens. Pour moi, il y a eu un grand manquement. Il faut vraiment reconstruire le dialogue social.”

Plus globalement, Geneviève Lazon déplore la “vague de méchanceté, de haine, voire de mensonges” qu'elle a subie.

C. V.

Les balises de WBE pour le CEB, CE1D et CESS

■ Les épreuves externes auront lieu dans les écoles de la Fédération.

Les épreuves externes certificatives (CEB, CE1D et CESS) doivent débuter le 18 juin. À l'inverse des examens dits "internes", l'organisation de ces épreuves est obligatoire, comme l'a martelé le ministre mardi.

Valérie Glatigny a par ailleurs rappelé que le cadre juridique prévoit déjà un assouplissement permettant au conseil de classe de statuer sur la réussite ou non des élèves à l'épreuve.

Faute de plus de précisions pratiques de la part du gouvernement, les pouvoirs organisateurs (PO) s'organisent pour établir et harmoniser un cadre plus précis dans leurs écoles. C'est notamment le cas de WBE (Wallonie-Bruxelles Enseignement), le pouvoir organisateur de tous les établissements scolaires qui dépendent directement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Faire valoir l'intérêt des élèves

Dans une communication envoyée à ses établissements, WBE appelle ses écoles ayant été *"fortement impactées par les mouvements de grève des dernières semaines"* à suivre des balises communes. Y est notamment rappelée l'obligation d'organisation, de passation et de correction des épreuves externes certificatives.

WBE invite cependant ses établissements à prendre en compte systématiquement, lors de la délibération, la moyenne générale obtenue par l'élève pour chaque discipline sur l'ensemble des trois périodes. *"Si le résultat obtenu par l'élève à l'épreuve externe est supérieur à la moyenne de l'année, c'est ce dernier qui prévaut. Si le résultat obtenu par l'élève à l'épreuve externe est inférieur à la moyenne de l'année, alors, c'est la moyenne de l'année qui prévaut. Enfin, si l'élève se trouve en position d'échec malgré tout, il revient au conseil de délibération de se positionner, sur la base de tout élément concourant à l'analyse de la situation individuelle de l'élève"*, précise la communication.

C.V.

